

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTPEZAT

Séance du 14 Juin 2022

Délibération n°2022-MAIRIE-022

L'an deux mil vingt-deux, le quatorze du mois de juin à 19h00 le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Jean-Michel ANDRIUZZI, Maire.

Etaient présents : ANDRIUZZI Jean-Michel, BOUNOUA Houassilla, COMPAN-RICHARD Agnès, COULET Philippe, COQUARD Philippe, FORESTIER Mathias (arrivé au point 2022-MAIRIE-022), LECOURT Didier, NARDINI Carole, RAMON Guillaume, RIBIERE Ludovic, SAUVAIRE Manuela, VOLPELLIERRE Stéphanie

Etaient présents en visioconférence : DURET Laëtitia,

Absents excusés : BONICEL Carole (pouvoir à M RAMON Guillaume), PRATLONG Maxime.

Mme NARDINI Carole a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

Objet : ACTUALISATION LOYERS LOGEMENTS COMMUNAUX

Nb de
conseillers en
exercice : 15
Quorum : 8
Présents : 13

Convocation le :
07/06/2022

Monsieur le Maire indique aux membres du conseil municipal que suite aux importants travaux réalisés dans le logement communal sis 9 Place de l'Eglise, il est nécessaire de réactualiser le loyer de ce logement.

Compte tenu des loyers pratiqués sur le parc existant de la Commune et compte tenu des travaux réalisés, Monsieur le Maire propose de revoir à la hausse ce loyer, afin de l'harmoniser sur les prix des loyers du parc locatif de la Commune.

De plus, dans le cadre de cette harmonisation, il est nécessaire également de réactualiser à la hausse le loyer du 14 Rue des Ecoles, compte tenu de la surface de ce logement et de ses équipements (jardin, garage, etc.).

Après délibération, le conseil décide, de réviser les loyers de la manière suivante :

	Ancien loyer	nouveau loyer
9 Place de l'Eglise	590 €	800 €
14 Rue des Ecoles	616 €	770 €

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, la réactualisation des loyers indiqués ci-dessus.

Pour copie conforme

le Maire



Accusé de réception en préfecture
030-213001829-20220617-2022-MAIRIE-022-AI
Date de télétransmission : 17/06/2022
Date de réception préfecture : 17/06/2022